

# passerelle aprés master

### Par demourytiti, le 18/12/2006 à 18:16

si on echoue aux concours voulus exple commissaire, quels sont les possibiltés de passerelles vers du commerce?

merci

#### Par mathou, le 18/12/2006 à 20:02

Bonjour,

" Exple ", c'est exemple ?

D'après ce que je sais, les écoles de commerce proposent des concours d'entrée chaque année, avec communication du programme et des matières et inscription selon le niveau d'études avec équivalence. Selon ta localisation tu peux peut-être te renseigner dans la région.

## Par demourytiti, le 14/01/2007 à 21:13

est ce que quelqu'un connait precisement des doubles curcus? A quoi mennent ils? merci Pierre

#### Par akhela, le 14/01/2007 à 23:21

personnellement si par "double cursus" tu entends suivre en parallèle 2 formation je connaissais quelqun qui faisait droit et histoire de l'art pour être commissaire priseur ... mais ça n'a pas fonctionné longtemps il n'arrivait pas à suivre les 2.

Maintenant si il s'agit des passerelles vers les ESC alors les plus courantes ont lieux chaque année, du temps de mon frère s'était Trempli et Ecricom qui t'ouvraient toutes 2 quasi toutes les écoles de commerce sauf les 4 premières (HEC paris, ESSEC, EM Lyon ...) au niveau de leur 1er année (càd niveau L3, après un DEUG) mais bon les choses ont surement changées depuis 5 ans.

## Par demourytiti, le 15/01/2007 à 11:30

quelles sont les concours passerelles?

## Par akhela, le 15/01/2007 à 14:14

les concours que je viens de citer sont (ou étaient parce que mes sources datent) les concours d'entrée pour les ESC (Ecole Supérieur de Commerce) des banques Tremplin et Ecricom (en fait 2 regroupement d'ESC qui regroupent quasiment toutes les ESC françaises sauf les toutes grandes type HEC Paris, EM Lyon etc...). Ces concours sont destinés aux étudiants n'ayant pas fait de prépa HEC mais ayant au moins le niveau DEUG (L2). Sinon je crois qu'il existe un moyen d'intégrer les IEP à partir de la 2ème année (sur dossier ou sur concours je sais plus). Enfin à partir d'une fac de droit on peut intégrer des cursus AES, Siences-éco, IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale), des Licences Pro et des M2 éco-management.

## Par demourytiti, le 15/01/2007 à 19:13

[quote="akhela":lhvm29dd]les concours que je viens de citer sont (ou étaient parce que mes sources datent) les concours d'entrée pour les ESC (Ecole Supérieur de Commerce) des banques Tremplin et Ecricom (en fait 2 regroupement d'ESC qui regroupent quasiment toutes les ESC françaises sauf les toutes grandes type HEC Paris, EM Lyon etc...). Ces concours sont destinés aux étudiants n'ayant pas fait de prépa HEC mais ayant au moins le niveau DEUG (L2). Sinon je crois qu'il existe un moyen d'intégrer les IEP à partir de la 2ème année (sur dossier ou sur concours je sais plus). Enfin à partir d'une fac de droit on peut intégrer des cursus AES, Siences-éco, IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale), des Licences Pro et des M2 éco-management.[/quote:lhvm29dd]

les concours prentrer en esc sont ils difficils? merci pierre

#### Par akhela, le 15/01/2007 à 23:27

tu as d'abord un ensemble d'épreuves écrites, puis en fonction de ta réussite tu as la possibilité de présenter un oral dans un certains nombres d'école (chaque école a ses propres critères à l'écrit ça peut donner des situation cocasses: mon frère étaitadmissible à l'ICN qui était la 5ème ESC de France à l'époque mais pas dans une école de queue de classement). Pour la difficulté ça dépend ce que tu vise comme école, les 4 grandes recrutaient à part à l'époque sur dossier uniquement (il avait intérêt à être béton), pour les concours faudrait que je demande à mon frère mais ça avait pas l'air insurmontable puisqu'il les a réussi en plantant son DEUG AES en même temps... et puis la situation a surement changé en 5 ans.

#### Par mathou, le 15/01/2007 à 23:30

Je crois que tu peux consulter les programmes des concours sur les sites des diverses ESC, ainsi que des annales, pour avoir une idée des difficultés.

## Par demourytiti, le 19/01/2007 à 07:09

donc en gros si je resume il est possible de passer soit des concours pour rentrer dans des IEP soit des concours pour faire une grande école commerce.

Il me reste trois questions;

- -A quel niveau d'etude sont ils accessibles?(Licence 1,2,3/master1,2?)
- -est ce des voies complètes ou est ce moitié fac et droit moitié IEP/Ecole commerce?
- -une préparation spécifique est t'elle nécessaire pour obtenir ces concours en plus d'une fac de droit?

merci. Pierre

#### Par akhela, le 19/01/2007 à 07:59

Les IEP étaient accessible de mon temps après la L1, pour les ESC après la L2 (sachant que les 2 étaient également accessible par dérogation en dernière année après respectivement la L3 et le M1).

L'admission parallèle aux IEP (cest comme ça que ça s'appelle les passerelles) se faisait sur dossier il me semble et le concours pour les ESC je ne sais pas sur quoi cela portait (j'ai pas souvenir que mon frère les ai bosser spécialement).

Pour le contenu faut te renseigner directement aux ESC et aux IEP.